

Association ÉRO
Situation des éditeurs d'Occitanie, et propositions d'actions

Réunion virtuelle du 28 Avril 14h30.

Nous sommes 4 éditeurs à avoir participé à la réunion organisée par Occitanie Livre et Lecture qui a permis de rencontrer – de manière virtuelle- les représentants de la Région, de la DRAC, ainsi que Dominique Salomon, élue Culture à la Région.

Editeurs présents :

Frédéric Lisak (élu au CA OLL et trésorier ÉRO. Éditions Plume de Carotte),
Marion Mazauric (élue au bureau OLL et adhérente ÉRO. Éditions Au diable Vauvert),
Monique Subra, (adhérente OLL et présidente ÉRO, Éditions du Cabardès),
Benjamin Vermeilh, (élu au CA OLL et secrétaire ÉRO)

La situation :

TEMPS 1

L'impact du confinement tel que nous avons pu l'évaluer fait apparaître une chute spectaculaire des Chiffres d'Affaire sur les mois de Mars et d'Avril. Entre 60 % et 85 % de chute sur ces 2 mois. La question est : que se passera-t-il ensuite. Il est imaginable que le public sortant de confinement ne se tourne pas vers le livre en premier lieu. Si cela était avéré, **les mois qui arrivent** risquent d'être encore plus problématiques.

Différentes réactions. Au début du confinement, les éditeurs ont dans l'immédiat réagi de manières différentes, en fonction de leurs situations, des urgences du moment, des types d'entreprise qu'ils dirigent (association, EI, SAS ou SARL), du nombre de salariés, du fait qu'ils étaient ou non diffusés, et de ce qu'ils avaient réussi par le passé à recueillir un trésor de guerre ou pas (peu nombreux dans ce cas).

Les réactions immédiates ont été :

- Problèmes de trésorerie importants liés à des entrées d'argent qui ne se produisent pas. Aboutit en général à un recours à **l'emprunt bancaire**.
- Problèmes de trésorerie peu importants. Recours aux **aides** de l'État, de la Région, du CNL.
- Dans le meilleur des cas et si pas de problème de trésorerie majeur, on fait le « dos rond », on met en **attente** les publications prévues et on attend de voir.

Dans toutes les situations, les programmations ont été revues à la baisse, reportées, certaines parutions annulées.

→ Des **difficultés rencontrées** : les contraintes pour accéder aux aides sont multiples. En particulier, aucune possibilité de cumul, ni d'obtention en cas de prêt en cours*. Or ces aides (1500 euros ou 2000 euros) ne peuvent en aucun cas suffire à elles seules à compenser les pertes occasionnées. Nous demandons la possibilité de **cumuler les aides**.

→ Nous avons recueilli la demande de certains éditeurs d'avoir une **avance remboursable**. L'intérêt est que l'avance n'entre pas dans le bilan et donne la possibilité d'avoir ensuite recours à un prêt s'il en était besoin.

TEMPS 2.

Les éditeurs ont réagi dans un premier temps : prêts, aides, attente.

Mais la véritable lecture des répercussions de cette crise se fera dans les **bilans**. C'est eux qui mettront en évidence **les situations les plus critiques**. (la plupart des années fiscales se terminant au 31 décembre, les bilans arrivent 2 mois après, on peut donc s'attendre à recueillir ces informations au 15 mars dernier délai)

→ Nous demandons pour ce temps 2 la création d'un **Fonds spécial** d'aide qui permette une réaction rapide et qui serait abondé **entre autres** par le budget initialement attribué à la Comédie du livre fléché édition (35 000 euros).

Ce fonds spécial pourrait être utilisé pour :

- .du numéraire (soutien de trésorerie pour compenser les pertes sèches sans aucune contrepartie au regard de la capacité de la maison d'édition à reconstruire son activité),
- .une nécessaire restructuration de la maison (recherche des leviers qui permettent à une maison d'édition encore en grosse difficulté de se réorganiser en interne, tant sur le plan économique de la structure que de son catalogue),
- .une situation comptable à sauver
- .une expertise

Concernant les critères d'attribution, l'association ÉRO se rend disponible pour aider à les déterminer.

TEMPS 3

Celui de la **reconstruction** et des actions à mener.

-Outres les difficultés énoncées plus haut, les éditeurs craignent la mort-née de certains des titres du printemps qui à peine parus vont faire le chemin de retour vers leurs stocks.

-Les éditeurs présents ont apprécié que certaines des actions qu'ils souhaitaient proposer pour contrer cette crainte aient déjà été envisagées par la DRAC.

-Par ailleurs ils ont le souci que les actions menées s'appuient au maximum sur la chaîne du livre pour ne laisser aucun de ses maillons de côté.

Propositions d'actions

→ Le principe **d'achats directs** puisés dans les catalogues des maisons d'édition d'Occitanie en direction des bibliothèques, nous paraît une bonne et belle action à étudier. Elle permet d'irriguer toute la **chaîne du livre** éditeurs, libraires et se répercute sur les auteurs.

Avantages :

Il ne s'agit pas d'aide mais d'achats qui viennent alimenter les trésoreries des différents niveaux.

C'est une action qui symboliquement lie les acteurs de la chaîne du livre entre eux.

Critères : ils sont à étudier. Il s'agit de mettre toutes les structures sur un pied d'égalité. (ex : nombre de nouveautés par année, importance du catalogue).

→ Autres **actions spécifiques** à l'édition. Après les chutes vertigineuses de Chiffre d'affaire des mois derniers, les éditeurs vont avoir besoin de regonfler leurs trésoreries. Le principe est de privilégier pour un temps le recours au tissu local, ce par tous les moyens. (cadeaux de livres offerts en direction des crèches, des ehpad, livres de naissance à relancer, ...). Sur ces aspects, la Région peut-elle se faire le relai auprès des instances départementales, aggro et communales pour qu'une décision soit prise aux différents échelons administratifs.

→ Communication et Chaîne YouTube. L'idée est de mobiliser tous les moyens possibles et d'innover pour soutenir l'édition. Le recours à un étudiant sortant d'école de commerce avec

une mission ciblée sur cet aspect serait une idée à creuser. L'appel à des videastes pour réaliser des vidéos et les intégrer à la chaîne YouTube de la Région, un travail régulier avec les médias, une page régionale périodique consacrée à l'édition, sont des retours et des demandes émanant des adhérents d'ÉRO.

→ Nous proposons la mise en place d'une **commission spécifique** dédiée au suivi de la crise qui obéisse à un mot d'ordre : l'efficacité. (comité technique de suivi qui vise à l'observation, remontée de données, actions, avis consultatif, s'appuierait sur l'ensemble des professionnels de la chaîne du livre éditeurs-libraires-bibliothécaires-auteurs, institutions Région, DRAC et OLL)

Absence de manifestations

Nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que outre les problèmes liés à la vente en librairie (absence de vente pendant le confinement, annulation de certains offices, retours des titres et des fonds, commandes incertaines) les différents rassemblements qui permettent la vente de livres vont également être remis en question.

Cela se résume ainsi : **comment vendre des livres sans événements culturels, manifestations littéraires, ni colloques** ? Certains éditeurs ont des catalogues ciblés, à thèmes (médecine, aviation, tourisme, etc.) et une part importante de leur chiffre d'affaire annuel est réalisée dans ces événements.

Par ailleurs, dans une région où le tourisme a une place importante, les répercussions d'un été « sans touristes » va probablement avoir aussi des conséquences sur les ventes de livres.

-Actions liés à l'aspect juridique.

Dans cette période les problèmes de type juridique vont voir le jour. L'association ÉRO propose de réunir les différents problèmes de type juridique qui surgiraient et d'en faire le retour à OLL. Parmi les aides qui seront mises en place, il est probable qu'il faille tenir compte de cet aspect.

L'association ÉRO remercie Occitanie Livre et Lecture qui a organisé cette rencontre, elle remercie également Dominique Salomon, élue Culture de la Région, les responsables des services la DRAC et de la Région, pour l'écoute et la disponibilité dont ils ont fait preuve.

Nous souhaitons que tous ensemble nous parvenions à surmonter la période que nous traversons.

*Détail :

-Fonds de solidarité de 1500 euros. Nécessité d'avoir une perte de 50 % du CA. Pas de problème a priori sur cette aide.

mais

-Fonds de solidarité de 2000 euros complémentaire par les régions. Impossible si des prêts ont été demandés.

-Fonds du CNL. Impossible de cumuler avec le fonds de solidarité de 1500 euros.

→ Nécessité de permettre un cumul de ces différentes aides, et également un cumul avec le recours à l'emprunt.